



Chers collègues,

Tout au long de l'été le bureau du SCSI a travaillé sur l'ensemble des sujets de fond et d'actualité qui préoccupent les cadres de la Police Nationale.

De nombreuses rencontres bilatérales avec nos nouveaux interlocuteurs ont permis de développer largement nos projets auprès d'eux, et tout particulièrement les nécessaires évolutions de la chaîne hiérarchique et des carrières pour les cadres, ainsi que les mesures d'aménagement des fins de carrières qui deviennent urgentes pour les officiers.

Le SCSI a renouvelé ses propositions sur les thèmes déjà en cours et en a formulé de nouvelles sur les questions d'actualité.

Nous avons vivement souhaité que de véritables réunions de travail et de négociations débutent à la rentrée sur l'ensemble de ces dossiers.

Dans une première réunion les thèmes les plus actuels seront abordés par le Ministre de l'Intérieur :

le 6 septembre 2012 à 15 heures

sur :

- **les zones de sécurité prioritaires** ; pour lesquelles le SCSI rappellera son attachement à un recensement objectif des zones en difficulté et à l'affectation des moyens nécessaires.
- **la formation** ; dont nous exigeons la refonte en même temps que celle du recrutement des cadres de la police nationale, dans la perspective d'un nouveau corps de conception et de commandement.
- - **la mise en œuvre du rapport Guyomar sur la protection fonctionnelle** ; où nous défendrons les revendications formulées encore récemment devant la Commission, et notamment les garanties en matière de procédure administrative et disciplinaire, ainsi que le renforcement de la protection juridique.
- - **les indicateurs de la délinquance** ; qui doivent rester un outil objectif de mesure et d'analyse sans céder aux dérives de la politique du chiffre ni à l'accumulation redondante d'états statistiques inutiles. Des indicateurs plus simples, plus lisibles, intégrant la dimension qualitative doivent être mis en place.

Le bureau national du SCSI.